

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 9 décembre 2020 à 18 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
SUBVENTIONS

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, du département de l'Aude et de l'Etat au titre du DETR : réhabilitation du réseau d'assainissement et construction d'une nouvelle station d'épuration : commune de VILLEMAGNE

Présents : Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Nicole CATHALA LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, Jean-Marc DEUMIER, Dominique DUBLOIS, Elisabeth ESCAFRE, Danièle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD, Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Didier MAERTEN, Thierry MALLEVILLE, Patrick MAUGARD, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bruno PERLES, Henri POISSON, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Martine PUEBLA, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Régine SURRE, Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de délégués en service est de 71

Convocation du conseil en date du 3 décembre 2020

Formant la majorité des membres en exercice.

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE :

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants : René MERIC par Jean-François GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS, Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par Jean-Pierre GUIRAUD.

10 DEC. 2020
PAR PUBLICATION
LE

Procurations : Priscillia GRANIER à Audrey GAIANI, Bernard GRIMAUD à Elisabeth ESCAFRE, Benoît MERLIN à Martine PUEBLA, Bernard PECH à Christophe PRADEL.

10 DEC. 2020
PAR DELEGATION
LE

Excusés : Sandrine CAMPGUILHEM, Alain CARBON, Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, François DEMANGEOT, Thierry LEGUEVAQUES, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Audrey GAIANI.

Signature

Monsieur le Président informe le conseil communautaire que, dans le cadre du programme de la réhabilitation de l'assainissement collectif de la commune de VILLEMAGNE, il convient de déposer les dossiers de demandes de subventions correspondant aux projets suivants :

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Localisation	Année de démarrage des travaux	Montant de l'opération
CCCLA	Réhabilitation du réseau de collecte (Bourg + Naouquel)	VILLEMAGNE	2021	37 130 € HT
CCCLA	Raccordement du secteur Naouquel au réseau du bourg et création d'un réseau de transfert	VILLEMAGNE	2021	105 430 € HT
CCCLA	Construction d'une nouvelle station d'épuration pour le village (Bourg + Naouquel)	VILLEMAGNE	2021	359 940 € HT
TOTAL PROJET				502 500 € HT

Monsieur le Président propose au conseil communautaire d'adopter un plan de financement à partir de ces éléments et de l'autoriser à déposer les demandes subventions auprès des différents services instructeurs.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 APRES EN AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Organisme financeur	Département 10 % à 20 % d'aide	Etat 20 % à 40 % d'aide	Agence de l'Eau	CCCLA Autofinancement
Réhabilitation du réseau de collecte (Bourg + Naouquel)	30 % Soit 11 139 €		50 % Soit 18 565 €	20 % Soit 7 426 €
Raccordement du secteur Naouquel au réseau du bourg et création d'un réseau de transfert	30 % Soit 31 629 €		50 % Soit 52 715 €	20 % Soit 21 086 €
Construction d'une nouvelle station d'épuration pour le village (Bourg + Naouquel)	34 % Soit 121 722 €		70 % du montant plafond, soit 166 230 € d'aide (46 %)	20 % Soit 71 988 €
TOTAL FINANCEURS	164 490 €		237 510 €	100 500 €

DECIDE, de déposer les dossiers de subventions auprès des divers services instructeurs.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à ces demandes de subventions

PRECISE que cette opération d'assainissement collectif (études et travaux) sera réalisée selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement.

DIT qu'il sera mentionné dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Envoyé en préfecture le 10/12/2020
Reçu en préfecture le 10/12/2020
Affiché le
ID : 011-200035855-20201209-20200227-DE

20200227

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.
La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 9 décembre 2020

Le Président,



Philippe GREFFIER.

